

RÉUNION MINISTRE DU LOGEMENT – AHI (18 NOVEMBRE)

Informations de la ministre du Logement :

- 9 000 places supplémentaires sont créées dont 1 400 en Île-de-France. Les préfetures doivent avoir mis en place les coordinations départementales (l'information doit être remontée si ce n'est pas le cas) ;
- Le télétravail dans les établissements ouverts n'est pas possible ;
- Il est impossible d'obliger un résident à se faire tester car c'est un acte médical (mais c'est un sujet en discussion avec Olivier Véran) ;
- Le dispositif COSSE vient d'être mis en place. Une réunion s'est tenue en début de semaine sur les impayés ;
- Près de 3 000 personnes installées sous l'A1 ont été évacuées. 2 500 environ ont été relogées. 300 à 400 personnes sont dans des gymnases ou en hébergement temporaire d'urgence ;
- Il est demandé aux associations de faire remonter tous les projets de pension de famille qui seraient validés et prêts à ouverture mais éventuellement bloqués au niveau régional. La ministre précise que les projets de pension famille qui répondraient aux critères seront ouverts.

Questions et prises de parole des associations :

- Nécessité de renouveler les tickets services ;
- Favoriser l'intermédiation locative, alors que moins de 100 000 entrées sont prévues dans le parc public ;
- Question de la priorisation entre publics en situation de précarité et personnel intervenant Covid ;
- Question de l'attractivité des métiers sociaux et d'intervenants dans les structures d'hébergement. Possibilité d'assouplir le calendrier des CPOM ?

Questions de l'Uniopss et réponses de la DGCS :

- Surcoûts : une expertise sera menée pour la prise en charge des surcoûts au-delà du 10 juillet ;
- Tarification (en particulier en Occitanie) : le tarif du 3 novembre de 30 euros concerne les places Covid. S'il existe des places tarifées sous 25 euros, la DGCS demande à ce que l'on se rapproche d'elle ;

Accompagnement social et reconfinement : l'accompagnement social est possible dans les structures de l'insertion à l'instar de ce qui se fait en ESAT, avec respect des gestes barrières.